

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2022

Le 29 Septembre 2022, à 20 heures, le CONSEIL MUNICIPAL convoqué le 23 Septembre 2022, s'est réuni sous la Présidence de M. Jean-Yves SENANT dans la salle du Conseil Municipal à l'Hôtel-de-Ville.

ETAIENT PRESENTS : M. SENANT, Mme PRECETTI, M. MEDAN, Mme ROLLAND, M. COLIN, Mme SANSY, M. HUBERT, Mme VERET, M. NEHME, Mme GENEST, M. AIT-OUARAZ, Mme LEON, M. REYNIER, Mme LEMMET, M. VOULDOUKIS, M. DI PALMA, M. KALONJI, M. ARJONA, M. PEGORIER, Mme ENAME, Mme ZAMBARDJOUDI, M. GOULETTE, M. BEN ABDALLAH, Mme PHAM-PINGAL, Mme AUBERT, M. FOYER, M. PASSERON, Mme GALLI, M. BENSABAT, Mme ASCHEHOUG, Mme HUARD, M. PARISIS, Mme REMY-LARGEAU, M. MAUGER, M. MONGARDIEN, Mme CHABOT, Mme DESBOIS, M. HOBEIKA, M. COURDESSES, Mme GODEFROY.

ETAIENT REPRESENTES : Mme SCHLIENGER, M. LEGRAND, Mme MACIEIRA-DUMOULIN, Mme FAURET, Mme BERTHIER, Mme EL MEZOUED, Mme RAFIK, Mme LAJEUNIE.

ETAIT ABSENTE : Mme SALL.

M.COURDESSES est désigné comme secrétaire.

TOUT D'ABORD LE CONSEIL MUNICIPAL RATIFIE LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA PROTECTION CIVILE DES HAUTS-DE-SEINE POUR LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF PREVISIONNEL DE SECOURS POUR LE CONCERT DE LOUANE LE 24 JUIN 2022 POUR UN MONTANT DE 800 EUROS TTC. (13/06/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 3 AU MARCHE DE SERVICES D'ASSURANCES – LOT N°2 – DOMMAGES AUX BIENS ET RISQUES ANNEXES AFIN DE FIXER LE MONTANT DE LA COTISATION PROVISIONNELLE 2022 A 121 288 EUROS TTC. (14/06/2022)
- DECISION DE NOMINATION ET DE PAIEMENT D'UN AVOCAT – AFFAIRE VILLE D'ANTONY CONTRE BTSG (LIQUIDATEUR JUDICIAIRE SOCIETE C&C BUSINESS STORE) POUR UN MONTANT DE 4 800 EUROS TTC. (14/06/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT A PASSER AVEC LA CITE DE LA MUSIQUE POUR L'ORGANISATION D'ATELIERS DE PRATIQUE INSTRUMENTALE ET DE CHANT CHORALE DURANT LE PREMIER SEMESTRE 2022. (17/06/2022)
- ADOPTION DU CONTRAT D'ASSURANCE DU MATERIEL LOUE POUR LE CONCERT DE LOUANE A L'OCCASION DE LA FETE DE LA MUSIQUE LE 24 JUIN 2022 A PASSER AVEC LA COMPAGNIE GREAT LAKES REINSURANCE (UK) PLC POUR UN MONTANT DE 2 506,66 EUROS TTC. (17/06/2022)
- ADOPTION DU CONTRAT D'ASSURANCE DES PERTES PÉCUNIAIRES EVENTUELLES SUPPORTEES PAR LA VILLE EN CAS D'ANNULATION DU CONCERT DE LOUANE A L'OCCASION DE LA FETE DE LA MUSIQUE LE 24 JUIN 2022 A PASSER AVEC L'AGENCE GROUPE SPECIAL LINES (GSL) POUR UN MONTANT DE 4 837 EUROS TTC. (17/06/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA SOCIETE DN FACTORY POUR LA MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS SPORTIVES DU COMPLEXE SPORTIF TABARLY POUR LA MISE EN PLACE DE FORMATION BJEPS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2022/2023 MOYENNANT 44 EUROS DE L'HEURE D'UTILISATION DE LA SALLE D'ARMES ET 37 EUROS DE L'HEURE D'UTILISATION DE LA SALLE DE FORMATION. (20/06/2022)
- ATTRIBUTION DE L'ACCORD CADRE TRAVAUX NEUFS DE VOIRIE – (PROCEDURE ADAPTEE) – RECTIFICATIF. (21/06/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA SOCIETE LES INGENIAUX POUR L'ANIMATION D'UN STAGE DE CODAGE DE JEU VIDEO DU 04 AU 08 JUILLET 2022 AU 11 - ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 1 350 EUROS TTC. (21/06/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA SOCIETE ACTIVITES EDUCATIVES POUR L'ANIMATION D'UN STAGE MUSIQUE ASSISTE PAR ORDINATEUR DU 22 AU 26 AOUT 2022 AU 11 – ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT DE 1 357 EUROS TTC. (21/06/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL SITUÉ AU FOYER SOLEIL AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « ENSEMBLE ET PLUS ». (20/06/2022)
- EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION SUR LE BIEN, LOT DE COPROPRIETE N° 18 DU CENTRE COMMERCIAL FONTAINE MOUTON SIS AVENUE FONTAINE MOUTON/ALLEE DU NIL/SQUARE DU ST LAURENT CADASTRE BH 302 POUR UN MONTANT DE 120 000 EUROS. (20/06/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA SOCIETE GRAPHISME ET MEDIATION SOCIO-ARTISTIQUE POUR L'ANIMATION D'UN STAGE DE LINOGRAPHIE AU 11-ESPACE JEUNES DU 27 JUIN AU 1^{er} JUILLET 2022 POUR UN MONTANT DE 1 470 EUROS TTC. (21/06/2022)
- DECISION MODIFICATIVE DE LA REGIE DE RECETTES DU SERVICE ANIMATIONS. (14/06/2022)
- ADOPTION D'UN AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DU 18 OCTOBRE 2021 PASSE AVEC L'ASSOCIATION « AVF » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX DU CENTRE ANDRE MALRAUX AFIN DE MODIFIER LES CRENEAUX DE MISE A DISPOSITION. (28/06/2022)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU 18 OCTOBRE 2021 PASSE AVEC L'ASSOCIATION "AVF" CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX DU FOYER SOLEIL AFIN DE MODIFIER LES CRENEAUX DE MISE A DISPOSITION. (28/06/2022)
- ADOPTION D'UN AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DU 12 NOVEMBRE 2021 PASSE AVEC L'ASSOCIATION « UFCS » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX DE L'ESPACE PAJEAUD AFIN DE MODIFIER LES CRENEAUX DE MISE A DISPOSITION. (28/06/2022)
- ADOPTION D'UN AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DU 22 OCTOBRE 2021 PASSE AVEC L'ASSOCIATION « AVF » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION D'UN ATELIER DE L'ESPACE VASARELY AFIN DE MODIFIER LES CRENEAUX DE MISE A DISPOSITION. (29/06/2022)
- ATTRIBUTION DU MARCHE NEGOCIE DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UNE MEDIATHEQUE – ARCHIVES AU SEIN DU QUARTIER JEAN ZAY AU GROUPEMENT BASALT ARCHITECTURE / ID+ INGENIERIE / OASIS / CABINET CONSEIL VINCENT HEDONT / ATELIER AKIKO POUR UN FORFAIT PROVISoire DE 2 815 057, 60 EUROS HT. (30/06/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU 10 NOVEMBRE 2021 PASSE AVEC L'ASSOCIATION VALENTIN HAUY CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION D'UN ATELIER DE L'ESPACE VASARELY AFIN DE MODIFIER LES CRENEAUX DE MISE A DISPOSITION. (30/06/2022)
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX DE METALLERIE ET SERRURERIE DU PARKING JEAN ZAY (PROCEDURE AVEC NEGOCIATION) A LA SOCIETE STORES ET FERMETURES SAS POUR UN MONTANT DE 394 200,90 EUROS TTC. (30/06/2022)
- DECISION MODIFICATIVE DE LA REGIE DE RECETTES POUR L'ENCAISSEMENT DU PRODUIT DES CONCESSIONS DE CIMETIERE ET TAXES FUNERAIRES. (27/06/2022)
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE CONSTRUCTION DES VESTIAIRES DU STADE VELPEAU ET REAMENAGEMENT DES ANCIENS VESTIAIRES EN STOCKAGES (PROCEDURE ADAPTEE). (04/07/2022)
 - LOT N°1 : DESAMIANTAGE A LA SOCIETE WIG FRANCE ENTREPRISES POUR UN MONTANT DE 25 755 EUROS HT
 - LOT N°2 : GROS-ŒUVRE / VRD / CARRELAGE / FAIENCE A LA SOCIETE ECM LANNI POUR UN MONTANT DE 1 277 168,50 EUROS HT
 - LOT N°3 : ETANCHEITE A LA SOCIETE DESCHAMPS POUR UN MONTANT DE 98 250 EUROS HT
 - LOT N°4 : REVETEMENTS DE FACADE A LA SOCIETE SOCATEB ET CIE POUR UN MONTANT DE 140 478,88 EUROS HT
 - LOT N°5 : MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM ET ACIER / SERRURERIE A LA SOCIETE PLASTALU POUR UN MONTANT DE 124 735 EUROS HT
 - LOT N°6 : CLOISONS / DOUBLAGES / MENUISERIES INTERIEURES / FAUX PLAFOND A LA SOCIETE ECM LANNI POUR UN MONTANT DE 88 334,60 EUROS HT
 - LOT N°7 : PEINTURE A LA SOCIETE LES PEINTURES PARISIENNES POUR UN MONTANT DE 34 693,08 EUROS HT
 - LOT N°8 : PLOMBERIE / CHAUFFAGE / VENTILATION A LA SOCIETE LA LOUISIANE POUR UN MONTANT DE 260 574 EUROS HT
 - LOT N°9 : ELECTRICITE A LA SOCIETE AFILEC POUR UN MONTANT DE 60 741,45 EUROS HT
 - LOT N°10 : CONTROLE D'ACCES / ALARME A LA SOCIETE SEMERU POUR UN MONTANT DE 51 728,16 EUROS HT
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE RENOVATION DE L'OFFICE ELEMENTAIRE DU GROUPE SCOLAIRE JULES FERRY (PROCEDURE ADAPTEE). (04/07/2022)
 - LOT N°1 : EQUIPEMENTS DE RESTAURATION AUX ETABLISSEMENTS ROUSSEL POUR UN MONTANT DE 108 621 EUROS HT
 - LOT N°2 : INSTALLATION DE CHANTIER, DEMOLITION, GROS-ŒUVRE, CLOISONNEMENT, ETANCHEITE, CARRELAGE, FAIENCE, MENUISERIES, VRD, CHARPENTE ET COUVERTURE A LA SOCIETE BRIAND SAS POUR UN MONTANT FORFAITAIRE DE 345 287, 37 EUROS HT ET UN MONTANT MAXIMUM DE COMMANDE DE 100 000 EUROS HT CONCERNANT LES MESURES D'HYGIENE LIEES AU COVID 19
 - LOT N°6 : CHAUFFAGE, VENTILATION, PLOMBERIE A LA SOCIETE LA LOUISIANE POUR UN MONTANT DE 143 229, 22 EUROS HT
 - LOT N°7 : COURANT FORT, COURANT FAIBLE, SSI A LA SOCIETE AFILEC POUR UN MONTANT DE 42 000 EUROS HT

- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ARTISTE AUCK DU CARRE D'ANTONY POUR L'ORGANISATION D'UNE EXPOSITION « ARTISTES DU CARRE D'ANTONY » DU 25 JUIN AU 9 JUILLET 2022 A LA MEDIATHEQUE ANNE FONTAINE. (15/06/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ARTISTE JEAN-CLAUDE ANGLADE DU CARRE D'ANTONY POUR L'ORGANISATION D'UNE EXPOSITION « ARTISTES DU CARRE D'ANTONY » DU 25 JUIN AU 9 JUILLET 2022 A LA MEDIATHEQUE ANNE FONTAINE. (15/06/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ARTISTE LOIC SAULIN DU CARRE D'ANTONY POUR L'ORGANISATION D'UNE EXPOSITION « ARTISTES DU CARRE D'ANTONY » DU 25 JUIN AU 9 JUILLET 2022 A LA MEDIATHEQUE ANNE FONTAINE. (15/06/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ARTISTE KOTIMI DU CARRE D'ANTONY POUR L'ORGANISATION D'UNE EXPOSITION « ARTISTES DU CARRE D'ANTONY » DU 25 JUIN AU 9 JUILLET 2022 A LA MEDIATHEQUE ANNE FONTAINE. (15/06/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ARTISTE MATHILDE SOUSSI DU CARRE D'ANTONY POUR L'ORGANISATION D'UNE EXPOSITION « ARTISTES DU CARRE D'ANTONY » DU 25 JUIN AU 9 JUILLET 2022 A LA MEDIATHEQUE ANNE FONTAINE. (15/06/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ARTISTE NUMS ANGOT DU CARRE D'ANTONY POUR L'ORGANISATION D'UNE EXPOSITION « ARTISTES DU CARRE D'ANTONY » DU 25 JUIN AU 9 JUILLET 2022 A LA MEDIATHEQUE ANNE FONTAINE. (15/06/2022)
- DECLARATION SANS SUITE DU LOT N° 2 OUVERTURE ET FERMETURE DES PARCS PUBLICS DE LA VILLE DU MARCHE DE PRESTATIONS DE GARDIENNAGE ET DE SECURISATION DES BATIMENTS, PARCS ET MANIFESTATIONS EVENEMENTIELLES (PROCEDURE ADAPTEE). (04/07/2022)
- ATTRIBUTION DU MARCHE DE PRESTATIONS DE GARDIENNAGE ET DE SECURISATION DES BATIMENTS, PARCS ET MANIFESTATIONS EVENEMENTIELLES (PROCEDURE ADAPTEE). (04/07/2022)
 - LOT N° 1: SURVEILLANCE ET GARDIENNAGE DES BATIMENTS ET DES EQUIPEMENTS A LA SOCIETE FIRST SECURITE PRIVEE SANS MONTANT MINIMUM ET AVEC UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 220 000 EUROS HT
 - LOT N° 3: SECURISATION DES MANIFESTATIONS EVENEMENTIELLES A LA SOCIETE RSO PREVENTION SANS MONTANT MINIMUM ET AVEC UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 50 000 EUROS HT
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE PRESTATIONS DE SERVICES D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES POUR LE CENTRE DE KERJOUANNO A PASSER AVEC LA SOCIETE INOVALYS POUR UN MONTANT ANNUEL DE 368, 89 EUROS TTC. (27/06/2022)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE PRESTATIONS DE SERVICES D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES POUR LE CENTRE DE L'ILE D'ARZ A PASSER AVEC LA SOCIETE INOVALYS POUR UN MONTANT ANNUEL DE 291, 83 EUROS TTC. (27/06/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX SITUES A L'ESPACE VASARELY ET A LA SALLE DU MONT - BLANC AU PROFIT DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL VALLEE SUD GRAND PARIS. (28/06/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UN LOCAL SITUE A L'ESPACE VASARELY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « ANTONY SOLEIL ». (28/06/2022)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU 14 OCTOBRE 2021 PASSE AVEC L'ASSOCIATION « ORCHESTRE OPUS 13 » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION D'UN ATELIER DE L'ESPACE VASARELY AFIN DE MODIFIER LES CRENEAUX DE MISE A DISPOSITION. (28/06/2022)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°3 A LA CONVENTION DU 3 JUIN 1987 PASSE AVEC L'ETAT POUR LA MISE A DISPOSITION DU TRIBUNAL D'INSTANCE D'ANTONY DE LOCAUX SUPPLEMENTAIRES POUR UNE SURFACE TOTALE DE 241,60M². (08/07/2022)
- CREATION D'UNE REGIE TEMPORAIRE DE RECETTES POUR LES ACTIVITES DE « SPORT POUR TOUS ». (27/06/2022)
- CREATION D'UNE REGIE TEMPORAIRE D'AVANCES POUR LES ACTIVITES DE « SPORT POUR TOUS ». (28/06/2022)
- DECISION INSTITUANT UNE REGIE TEMPORAIRE DE RECETTES POUR L'ORGANISATION DES PASS JOURNEE CINESCAPADE-DEAUVILLE 2022. (01/07/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA COMPAGNIE DU DROMADAIRE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DU STUDIO BEAUVALLON DU 15 AU 28 AOUT 2022. (08/07/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHE DE TRAVAUX DIVERS D'ENTRETIEN DE VOIRIE DE LA VILLE D'ANTONY LOT N° 1 – TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'AMELIORATION DES VOIES COMMUNALES ET DES ESPACES PUBLICS PASSE AVEC LA SOCIETE SOTRAVIA AFIN D'AJOUTER DES PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES AU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES. (11/07/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LA SOCIETE ECO CO2 POUR LA MISE EN PLACE D'ACTIONS DE SENSIBILISATION AUX ENJEUX DES MOBILITES DURABLES ET LA MISE EN ŒUVRE DE DEUX PLANS DE DEPLACEMENTS D'ETABLISSEMENT SCOLAIRE POUR UN MONTANT DE 13 384, 80 EUROS. (01/07/2022)
- ADOPTION DE DEUX CONVENTIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE STAGE PRATIQUE DESTINES AUX ASSISTANTS MATERNELS ET PARENTAUX A PASSER AVEC L'ECOLE DU DOS POUR UN MONTANT DE 750 EUROS. (12/07/2022)
- ADOPTION D'UN CONTRAT A PASSER AVEC LA SOCIETE METIS-COACHING & CONSULTING POUR UNE MISSION DE CONSEIL ET DE FORMATION DE L'ECOUTE AU SEIN DU SERVICE PREVENTION ET COHESION SOCIALE POUR UN MONTANT DE 33 000 EUROS TTC. (12/07/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 7 AU MARCHE DE NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES LOCAUX ET ETABLISSEMENTS MUNICIPAUX DE LA VILLE D'ANTONY - LOT 1 –BATIMENTS DE LA PETITE ENFANCE PASSE AVEC LA SOCIETE SAMSIC I POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 36 120 EUROS HT. (12/07/2022)
- EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION SUR UN BIEN SIS 2 RUE DE LA RENAISSANCE, PARCELLES CADASTREES SECTION K N°7 ET K N°8 POUR UN MONTANT DE 528 039 EUROS. (13/07/2022)
- ADOPTION D'UN AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DU 26 OCTOBRE 2021 PASSE AVEC L'ASSOCIATION « ROMAT » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION D'UN ATELIER DE L'ESPACE VASARELY AFIN DE MODIFIER LES CRENEAUX DE MISE A DISPOSITION. (12/07/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT A PASSER AVEC L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES POUR L'ANNEE 2022 POUR LA MISE EN PLACE DE MERCREDIS LUDO-EDUCATIFS AU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY POUR UN MONTANT DE 500 EUROS. (18/07/2022)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE MISE A DISPOSITION AU 11 - ESPACE JEUNES D'UN DISTRIBUTEUR DE PRODUITS MENSTRUELS ET DE FOURNITURE DE PRODUITS MENSTRUELS DE RECHARGE A PASSER AVEC LA SAS MARGUERITE & CIE POUR UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE 304, 86 EUROS TTC. (19/07/2022)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE SERVICE D'ACCES A LA PLATEFORME LOGICIELLE EN LIGNE « ATELIER SALARIAL » POUR L'ANALYSE ET LE PILOTAGE DE LA MASSE SALARIALE A PASSER AVEC LA SOCIETE ADELYCE POUR UN MONTANT ANNUEL DE 9 700 EUROS HT (19/07/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION L'AFFAMEUSE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DU STUDIO BEAUVALLON DU 5 SEPTEMBRE 2022 AU 3 JUILLET 2023. (18/07/2022)
- REFONTE DE LA REGIE D'AVANCES DU SERVICE ACTIVITE COMMERCIALE ET ARTISANALE ET JUMELAGE DESORMAIS DENOMMEE REGIE D'AVANCES RELATIONS INTERNATIONALES. (22/06/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION AMAZING GRACE POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'UNE SALLE DU CENTRE CULTUREL OUSMANE SY DE SEPTEMBRE A DECEMBRE 2022. (24/08/2022)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC ANTONY JAZZ POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT EN DATE DU 18 NOVEMBRE 2022 POUR UN MONTANT DE 2 800 EUROS TTC. (24/08/2022)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC FO FEO PRODUCTIONS POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT EN DATE DU 25 NOVEMBRE 2022 POUR UN MONTANT DE 10 550 EUROS TTC. (24/08/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC LE CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES DES HAUTS-DE-SEINE/SUD POUR UNE SESSION D'INFORMATION DESTINEE AUX ASSISTANTS MATERNELS ET AUX FAMILLES EMPLOYEURS LE 6 OCTOBRE 2022 POUR UN MONTANT DE 200 EUROS. (24/08/2022)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION DU DROIT D'EXPLOITATION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION JAZZ EN FACE POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT EN DATE DU 19 NOVEMBRE 2022 POUR UN MONTANT DE 4 431 EUROS TTC. (29/08/2022)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE MAINTENANCE DU TRACEUR CANON COLORWAVE A PASSER AVEC LA SOCIETE DPR POUR UN MONTANT COMPRIS DANS LE PRIX D'ACQUISITION DU MATERIEL. (31/08/2022)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE MAINTENANCE DES PROGICIELS DE GESTION DE TRESORERIE ET DE GESTION DE PATRIMOINE A PASSER AVEC LA SOCIETE SALVIA DEVELOPPEMENT POUR UN MONTANT ANNUEL DE 4 570 EUROS HT. (31/08/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE DU LOT 1B7 DU 4 AVENUE FRANCOIS ARAGO A ANTONY A PASSER AVEC LA SOCIETE HELIKAON POUR UNE MISE A DISPOSITION SUPPLEMENTAIRE POUR UN MONTANT MENSUEL DE 166,12 EUROS HT. (31/08/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 2 A LA CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE DES LOTS 2B8 ET 2B9 DU 4 AVENUE FRANCOIS ARAGO A ANTONY A PASSER AVEC LA SOCIETE 3DKFACTORY POUR UNE MISE A DISPOSITION SUPPLEMENTAIRE POUR UN MONTANT MENSUEL DE 158,08 EUROS HT. (31/08/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHE DE TRAVAUX DIVERS D'ENTRETIEN DE VOIRIE - LOT N°2 - REFECTION DES REVETEMENTS BITUMEUX DE VOIRIE PASSE AVEC LA SOCIETE EUROVIA ILE-DE-FRANCE AFIN D'AJOUTER DES PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES AU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES. (31/08/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°2 A L'ACCORD-CADRE RELATIF A LA MISSION DE PREFIGURATION, DE DEFINITION ET D'ASSISTANCE PROGRAMMATIQUE DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'OPERATION D'AMENAGEMENT ANTONYPOLE PASSE AVEC LE GROUPEMENT L'AUC / BAU+ / MICHEL DEVIGNE / HANK SAS / ALTO STEP / VPEAS / GINKGO POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 5 499,95 EUROS HT. (31/08/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHE DE SEJOURS DE PRINTEMPS ET D'ETE A DESTINATION DES JEUNES ANTONIENS DE 6 A 17 ANS - LOT N°5 - SEJOURS ITINERANTS EN EUROPE PASSE AVEC L'ASSOCIATION REGARDS AFIN DE RECTIFIER DES ERREURS MATERIELLES. (01/09/2022)
- ADOPTION DE 5 CONVENTIONS A PASSER AVEC L'ASSOCIATION PERSPECTIVES ET MEDIATIONS POUR DES INTERVENTIONS CONCERNANT LA LUTTE CONTRE LA SOUFFRANCE PSYCHOLOGIQUE AU SEIN DES COLLEGES ANNE FRANK, LA FONTAINE, DESCARTES, HENRI GEORGES ADAM ET FRANCOIS FURET DANS LE CADRE DU 11-ESPACE JEUNES POUR UN MONTANT TOTAL DE 7 375 EUROS TTC. (01/09/2022)
- ADOPTION D'UN CONTRAT A PASSER AVEC LA SOCIETE VERIFONE POUR LA RECEPTION SECURISEE SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE D'ANTONY DES PAIEMENTS DES INSCRIPTIONS POUR LES ACTIVITES PROPOSEES PAR LE SERVICE SPORT POUR TOUS POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 1 000 EUROS. (01/09/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OUVERTURE DE CREDIT DE TRESORERIE AUPRES DE LA BANQUE POSTALE POUR UN MONTANT DE 20 000 000 EUROS. (02/09/2022)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION MOOSE POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT EN DATE DU 27 NOVEMBRE 2022 POUR UN MONTANT DE 12 915,84 EUROS TTC. (06/09/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION LES ECHOS DE BERNY POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DU STUDIO BEAUVALLON DU 1^{er} SEPTEMBRE 2022 AU 6 JUILLET 2023. (06/09/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOGEMENT DE FONCTION DU GROUPE SCOLAIRE VAL DE BIEVRE AU PROFIT D'UN PROFESSEUR DES ECOLES EXERCANT SUR LA COMMUNE D'ANTONY POUR UN LOYER MENSUEL DE 800 EUROS ET 80 EUROS DE CHARGES MENSUELLES . (07/09/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A CONCLURE AVEC LA SOCIETE INFIPP POUR L'ORGANISATION D'UNE FORMATION DE PREMIERS SECOURS EN SANTE MENTALE DANS LE CADRE DE L'ATELIER SANTE VILLE POUR UN MONTANT DE 3 120 EUROS TTC. (09/09/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ASSOCIATION LES LICORNES EN CHAUSSETTES POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE DU STUDIO BEAUVALLON DU 30 AOUT 2022 AU 2 JUILLET 2023. (12/09/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU 18 OCTOBRE 2021 PASSE AVEC L'ASSOCIATION « COURS DES MARGUERITES » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL DU FOYER SOLEIL AFIN DE MODIFIER LES CRENEAUX DE MISE A DISPOSITION. (12/09/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°2 A LA CONVENTION DU 22 OCTOBRE 2021 PASSE AVEC L'ASSOCIATION « COURS DES MARGUERITES » CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION D'ATELIERS DE L'ESPACE VASARELY AFIN DE MODIFIER LES CRENEAUX DE MISE A DISPOSITION. (12/09/2022)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION A PASSER AVEC RAGE TOUR POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT DU GROUPE BENIGHTED ET TEETHGRINDER A L'ESPACE VASARELY LE 9 NOVEMBRE 2022 POUR UN MONTANT DE 3 851,81 EUROS TTC. (12/09/2022)
- ADOPTION DE L'AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DU 22 OCTOBRE 2021 PASSE AVEC L'OFFICE DU TOURISME - SYNDICAT D'INITIATIVE (OTSI) CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX DE L'ESPACE HENRI LASSON AFIN DE MODIFIER LES CRENEAUX DE MISE A DISPOSITION. (12/09/2022)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION A PASSER AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL VALLEE SUD GRAND PARIS AFIN D'INTEGRER LE CENTRE AQUATIQUE PAJEAUD DANS LE CADRE DU DISPOSITIF PASS VACANCES. (13/09/2022)

ORDRE DU JOUR

- COMMUNICATION DU RAPPORT PRESENTANT LES ACTIONS ENTREPRISES POUR FAIRE SUITE AUX OBSERVATIONS DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES SUR LES EXERCICES 2014 ET SUIVANTS –

I - FINANCES –

- OCTROI DE LA GARANTIE COMMUNALE A LA COOPERATIVE HAUTS-DE-BIEVRE HABITAT POUR UN EMPRUNT SOUSCRIT AUPRES DE LA BANQUE POSTALE EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE 43 LOGEMENTS SOCIAUX DESTINES A LA LOCATION-ACCESSION AU 6 RUE ROBERT SCHERRER A ANTONY ET ADOPTION DE LA CONVENTION DE RESERVATION DE LOGEMENTS CORRESPONDANTE –

POUR : 48

- MODALITES D'APPLICATION DES MISES A DISPOSITION DE LOGEMENTS POUR NECESSITE ABSOLUE DE SERVICE - MODIFICATIF –

POUR : 48

- RECOUVREMENT DE FRAIS ENGAGES PAR LA VILLE DANS LE CADRE D'UNE PROCEDURE D'EXECUTION D'OFFICE –

POUR : 48

II - URBANISME - AFFAIRES FONCIERES –

- REGULARISATION FONCIERE : ACQUISITION DE VOIRIE ET ESPACES VERTS APPARTENANT A RATP HABITAT –

POUR : 48

- APPROBATION DE LA MISE EN CONCORDANCE DES ANCIENS CAHIERS DES CHARGES DES LOTISSEMENTS BEAUSEJOUR, LE PANORAMA ET SOLEIL LEVANT AVEC LE PLAN LOCAL D'URBANISME –

Beauséjour POUR : 47 – 01 Ne prenant pas part au vote (Mme ASCHEHOUG) Le Panorama et Soleil Levant : POUR : 48

- TRANSFERT D'OFFICE ET CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC ROUTIER COMMUNAL DE LA RUE DE LA GARONNE –

POUR : 48

- ALIGNEMENT : ACQUISITION PAR LA VILLE DE LA PARCELLE V 209 D'UNE SURFACE DE 32,83 M² SISE 16 RUE EMILE GLAY APPARTENANT A MADAME SIMOES ET MONSIEUR JEUDY –

POUR : 48

- ALIGNEMENT : ACQUISITION PAR LA VILLE DES PARCELLES CJ N°289 ET N°303 D'UNE SURFACE TOTALE DE 8 M² SISES 103 RUE DES RABATS APPARTENANT A LA SNC MARIGNAN –

POUR : 48

III - TRAVAUX – CONTRATS –

- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC PASSEE AVEC LA SOCIETE BIROTA SAS DEVENUE FIFTEEN POUR L'INSTALLATION ET L'EXPLOITATION SUR VOIRIE D'INFRASTRUCTURES DE VELOS ELECTRIQUES EN LIBRE-SERVICE DE REFERENCE ZOOV SUR LA COMMUNE D'ANTONY –

POUR : 48

IV - PERSONNEL –

- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS –

POUR : 48

V - EDUCATION –

- PARTICIPATION COMMUNALE AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ENGAGEES PAR L'EDUCATION NATIONALE EN FAVEUR DE L'INITIATION AUX LANGUES ETRANGERES DANS LES CLASSES DE COURS ELEMENTAIRES DURANT L'ANNEE SCOLAIRE 2022 / 2023 –

POUR : 48

VI - AFFAIRES DIVERSES –

- ACQUISITION D'UNE LICENCE IV POUR PERMETTRE SON MAINTIEN SUR LA COMMUNE D'ANTONY –

POUR : 40 – CONTRE : 08

- PRISE EN CHARGE DE DEPENSE PAR LA VILLE DANS LE CADRE DES RELATIONS D'AMITIE AVEC DES VILLES ETRANGERES –

POUR : 48

- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE COHESION SOCIALE ET DE REUSSITE EDUCATIVE POUR 2022 - ADDITIF –

POUR : 48

- DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL A LA COMMISSION DE SUIVI AUTOUR DES INSTALLATIONS DU CENTRE DE TRAITEMENT DES DECHETS DE MASSY –

POUR : 48

- COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SERVICE PUBLIC DELEGUE POUR LA GESTION DES TENNIS MUNICIPAUX ET DE LE SALLE DE CONVIVIALITE DU CLUB HOUSE DU STADE GEORGES SUANT POUR L'ANNEE 2021 –

- SUPPRESSION DE L'EXONERATION CONCERNANT LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES EN FAVEUR DES IMMEUBLES SITUES DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE –

POUR : 43 – ABSTENTION : 05

**Fin de la séance à 23h40
Antony, le 30 Septembre 2022**

**Le Maire d'Antony,
Jean-Yves SÉNANT**